

FIESTA™

HERBICIDE POUR MAUVAISES HERBES DE PELOUSE

Solution

CONCENTRÉ
COMMERCIAL
HERBICIDE

GARANTIE : Fer (présent sous la forme de FeHEDTA) 4,43 %

N° D'HOM. : 29535 L.P.A.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
SENSIBILISANT POSSIBLE POUR LA PEAU

CONTENU NET : 1 - 1000 Litres

Détenteur de l'enregistrement:

W. Neudorff GmbH KG

An der Muhle 3, Postfach 1209

D-31860 Emmerthal, Allemagne

www.neudorff.com

Agent du Canada:

Neudorff North America

Unit 11 • 6782 Veyaness Road

Saanichton, BC, V8M 2C2

Telephone:1-(250)-652-5888

HERBICIDE SÉLECTIF POUR MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES

Fabriqué avec du fer

Les personnes et les animaux domestiques peuvent pénétrer dans l'endroit traité après séchage de la pulvérisation.

Aucune odeur désagréable

Pour usage sur les pelouse et le gazon (sur les emprises, les endroits non cultivés, les terrains de golf, les parcs, les cimetières, et les terrains de gymnastique) composé d'un ou plusieurs incluant pâturin des prés, ray-grass vivace et fétuque (fétuque élevée, fétuque rouge gazonnante et/ou fétuque rampante) pour supprimer pissenlit (*Taraxacum officinale*), pâquerette (*Bellis perennis*), agoséride glauque (*Hypochoeris radicata*), trèfle rampant (*Trifolium repens*), luzerne lupuline (*Medicago lupulina*), chardon vulgaire (*Cirsium vulgare*), chardon des champs (*Cirsium arvense*), mouron des oiseaux (*Stellaria media*), renoncule rampante (*Ranunculus repens*), véronique élancée (*Veronica filiformis*), plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), géranium à feuilles molles (*Geranium molle*), sparganium de pelouse (*Soliva pterosperma*), mousse, et algue et pour la répression du plantain à grandes feuilles (*Plantago major*).

MODE D'EMPLOI :

BIEN SECOUER AVANT L'USAGE. Un litre de produit traitera entre 62,50 et 125 m² (672,5 - 1345 pi²). Mélanger une partie de FIESTA LAWN WEED KILLER avec 24 parties d'eau (40 mL dans 960 ml d'eau). Appliquer la solution mélangée au taux de 200-400 ml/m². Utiliser le taux moins élevé (200 ml/m²) sur les petites mauvaises herbes; utiliser le taux plus élevé (400 ml/m²) sur les mauvaises herbes plus grandes et sur les mauvaises herbes vivaces tenaces comme le trèfle. Tout pulvérisateur manuel standard ou à dos peut être utilisé. Utiliser un réglage de buse grossier pour réduire toute dérive. Une couverture uniforme est importante. Répéter le traitement une fois au moins quatre semaines après le premier traitement, au besoin. Pour le traitement localisé, pulvériser les mauvaises herbes jusqu'à ce que le feuillage soit détrempé, juste au point de l'écoulement.

Des signes visibles de la suppression peuvent apparaître quelques heures après l'application. Les mauvaises herbes sensibles, les mousses ou les algues traitées deviendront brunes ou noires. De temps en temps, les brins d'herbe de pelouse peuvent s'assombrir après le traitement, cependant, l'herbe récupérera après quelques jours ou quelques semaines. Le traitement risque de tacher le feutrage racinaire (herbe morte sous la pelouse), ceci n'affectera pas la santé de l'herbe.

Précautions d'utilisation : Ne pas appliquer sur de l'herbe desséchée. S'assurer que la pelouse est adéquatement arrosée avant l'application. Ne pas appliquer pendant la journée, lorsque la température dépasse 30° C. Ne pas appliquer sur des gazons d'agrostis scabre. Si l'on est pas certain de la sensibilité de l'herbe, faire un essai de pulvérisation sur une petite partie de la pelouse. Appliquer uniquement sur du gazon établi. Ne pas appliquer sur des endroits récemment semés ou sur du gazon créé par des semis de moins d'un an. Éviter de pulvériser les plantes désirables. Si des plantes ou des endroits désirables sont accidentellement pulvérisés, les rincer à l'eau. Pour éviter toutes taches, attendre que l'endroit traité sèche avant de pénétrer. Ne pas appliquer si la pluie est censée tomber dans les 3 heures suivant l'application. Ne pas arroser dans les 3 heures suivant l'application. Ne pas appliquer plus de 2 fois par an. NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

PRÉCAUTIONS :

ATTENTION : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Cause une légère irritation des yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains soigneusement avec de l'eau et du savon après la manutention et avant de manger, de boire et de mâcher de la gomme ou du tabac. Porter des lunettes protectrices et des gants imperméables pendant l'application et lors du mélange, du chargement et des activités de réparation et de nettoyage. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas pénétrer ou permettre à quelqu'un de pénétrer dans les endroits traités avant que le produit ait séché. Le contact prolongé ou fréquemment répété avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes.

Appliquer uniquement lorsque les chances de dérive dans les endroits d'habitation humaine ou les endroits d'activités humaines tels que maisons, chalets, écoles et zones récréatives sont minimales. Prendre en considération la vitesse du vent, la direction du vent, la température, l'équipement d'application et les réglages du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion:

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre

anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles coméennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter symptomatiquement.

ENTREPOSAGE : Conserver dans un endroit sécurisé, à l'écart du feu ou des flammes nues. Conserver le conteneur fermé et le refermer après l'usage. En cas de renversement, utiliser des produits absorbants et jeter d'une manière approuvée. Ne pas conserver à des températures inférieures à 0°C. Pour éviter la contamination conserver ce produit à l'écart de la nourriture pour les humains ou les animaux.

ÉLIMINATION:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants.

S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Fabriqué pour:

W. Neudorff GmbH KG
Postfach 1209, An der Muehle 3, 31860
Emmerthal, Germany

Bureau canadien:
Neudorff North America
Unit 11 • 6782 Veyaness Road • Saanichton, BC,
V8M 2C2

Tel: 1-(250)-652-5888

FIESTA™ est une marque déposée de W. Neudorff GmbH KG

